

Pré-inscription aux Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

La ville de L'Isle-Adam est gestionnaire de deux crèches collectives (le Multi-Accueil Jean de la Fontaine et le Multi-Accueil Béatrice Mallet) pour lesquelles l'ensemble des familles, quelle que soit leur situation familiale et professionnelle, peuvent faire une demande de place (pré-inscription). Une priorité est toutefois accordée aux familles qui résident ou justifient d'un emménagement sur la commune.

Cela ne concerne pas les micro-crèches,



LA DEMARCHE DE PRE-INSCRIPTION

Effective à partir du 4e mois de grossesse, la demande débute par la prise d'un rendez-vous via notre plateforme des rdv en ligne :

Pré-inscription en ligne

PRE-INSCRIPTION

Assurées à tour de rôle et dans les bureaux respectifs de chacune des directrices ou du responsable du Relais Petite Enfance (RPE), les pré-inscriptions ont lieu les lundis et les mercredis après-midi (13h30 ou 14h30).

Les pièces justificatives suivantes doivent être apportées :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture Energie, quittance de loyer) ou, en cas d'emménagement, un document officiel indiquant l'adresse Adamoise (acte notarial, ordre de mutation, etc.)
- une attestation d'hébergement sera également à prévoir en cas de domiciliation chez un tiers.
- le certificat de grossesse ou l'acte de naissance.

Seules les familles munies de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires verront leur dossier enregistré.

En cas de difficulté, contactez le responsable du Relais Petite Enfance (RPE) 01 34 69 77 48 - pre-inscription@ville-isle-adam.fr

Documents
Règlement de fonctionnement des E.A.J.E. municipaux
Liens utiles
Service de rendez-vous
Contact

Service Petite enfance petite-enfance@ville-isle-adam.fr